Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-74_06_2026_DEL-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE d'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CANTON DE SERRIS
Arrondissement de Torcy
77450

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 74/06-2026

-oOo-

SÉANCE DU MARDI 30 JUIN 2026

DATE DE CONVOCATION : 23 JUIN 2026
DATE D'AFFICHAGE : 23 JUIN 2026

-oOo-

OBJET : CONVENTION DE PRÊT D'USAGE DE PARCELLES CADASTRÉES SECTION B N°0667 ET N°0669 À LESCHES : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur le Maire

L'an deux mille vingt-six, le mardi 30 juin, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie d'Esbly à 20h00, en séance publique, salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Maire d'Esbly.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29
NOMBRE DE PRÉSENTS : 26
NOMBRE DE VOTANTS : 29

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Patricia L'HUILLIER, M. David CHARPENTIER, Mme Valérie LEPOIVRE BACQUET, M. Charles CAÏUS, Mme Clotilde TEMPLIER, M. Nicolas QUELET, Mme Sophie LABAS, M. Fabien REYNARD, M. Jean-Pierre HAMEL, Mme Odile LOISEAU GUYOT, Mme Marie Gladine BETON, Mme Corinne CÉSARIN, Mme Christelle HENRY, M. Patrick MÉLÉO, M. Francesco PITARI, M. Brice COUSIN, M. Nicolas CAHAREL, Mme BRESCHIGLIARO Samia, M. Julien TRINQUET, M. LATAPY Emmanuel, Mme TAURIN Anne-Laure *(quitte la séance à 22h35, avant l'examen du point n°24)*, M. Xavier REVERT, Mme Yasmina GODICHE et M. Alexandre MEYER.

ONT DONNÉ POUVOIR :
- M. Sébastien GUILLARD à M. Julien TRINQUET
- Mme Aurélie DURAN à Mme Anne-Laure TAURIN
- Mme Pandora CHARANSOL à Mme Sophie LABAS

ABSENTS : Néant.

Formant la majorité des membres en exercice.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur David CHARPENTIER a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

-oOo-

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 077-217701713-20260630-74_06_2026_DEL-DE

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les articles 1875 et suivants du Code civil,

CONSIDÉRANT que les parcelles section B n°0667 et 0669 situées sur la commune de Lesches en voisinage immédiat de la Station d'épuration d'Esbly sont en zone inondable au PPRI de la Vallée de la Marne. Lesdits terrains ne sont pas utilisés par les installations de la station d'épuration ;

CONSIDÉRANT que la parcelle voisine est exploitée et que l'exploitant est intéressé par une convention de prêt d'usage sur les deux parcelles propriété de la ville d'Esbly et ainsi en assuré l'entretien, et que ces terrains ont déjà été exploités dans le passé ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Commune de poursuivre cette mise à disposition à titre gracieux qui permet de ne pas rentrer dans le cadre juridique du fermage et permet donc de mettre fin à ce prêt sans indemnité ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et voté, À L'UNANIMITÉ ;

Article 1 : **APPROUVE** la convention, jointe en annexe, relative au prêt d'usage des parcelles section B n°0667 et 0669 à Lesches pour une superficie globale de 3.000 m² pour une durée de six années, renouvelable par période de deux ans, et sur la base des années culturales.

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou un adjoint délégué, à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant y compris, le cas échéant, pour y mettre un terme avec la SCEA Vallée de Voulangis.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,

David CHARPENTIER.

MAIRIE D'ESBLY (SEINE-ET-MARNE 77450)

Le Maire,

Ghislain DELVAUX.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois, à compter :

de sa réception en Sous-Préfecture le : - 7 JUIL. 2026

de sa publication ou affichage le : - 7 JUIL. 2026